



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITE D'AUDIT INTERNE DES CEA (CEA-IEA/MS4SSA ET CERPP) DE L'UNIVERSITÉ ABDOU MOUMOUNI

L'an deux mille vingt-et-quatre et le lundi douze février à 09 H 00 mn s'est tenue dans la salle de réunion du Rectorat, la séance ordinaire du comité d'audit interne commun au Centre d'Excellence Régional sur les Productions Pastorales : Viande, Lait, Cuir et Peaux (CERPP) et au Centre Émergent Africain Innovant d'Enseignement/ Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA).

La réunion a été présidée par le Secrétaire Général de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, Président du comité d'audit et a vu la participation de tous les membres statutaires (voir liste de présence).

L'ordre du jour de la réunion était l'examen et l'adoption des deux rapports annuels d'audit interne des CEA de l'Université Abdou Moumouni pour la période allant du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Après le souhait de bienvenue, le Président du comité d'audit a remercié tous les membres du comité présents pour avoir accepté de prendre part à cette importante réunion. Il a ensuite rappelé les principales attributions du comité d'audit prévues par l'arrêté N°00324/Rectorat du 04 juin 2021 portant création, attributions et nomination des membres du comité d'audit interne des CEA de l'Université Abdou Moumouni.

Après ce rappel, le Président du comité d'audit interne a invité l'auditeur interne à présenter les différents documents préparés dans le cadre des projets CEA.

Prenant la parole, l'auditeur interne a présenté les deux rapports d'audit interne avec leurs différents constats et recommandations émanant de la revue de la situation financière, la revue du système de contrôle interne et le suivi des recommandations formulées dans les rapports d'audit précédents.

A l'issue de cette présentation, la parole a été donnée aux membres du comité d'audit pour faire leurs commentaires et apporter leur appréciation sur les documents élaborés pour l'audit interne des deux Centres.

Avant l'examen des différents points des documents, le Président du comité a rappelé le lien hiérarchique de l'auditeur interne avec le Ministre et le comité d'audit interne note que les rapports d'audit interne ont été transmis à temps par l'auditeur interne pour lecture avant la tenue de la réunion.

A l'issue des débats, le Comité est d'accord avec la description des faiblesses relevées par l'audit interne et les risques qui y sont associés. Cependant, il note une bonne amélioration dans la mise en œuvre des recommandations formulées dans les rapports audits externes précédents et cela permettrait de réduire beaucoup des risques dans la gestion globale des centres.

Concernant le CERPP, sur les sept (7) recommandations faites par l'audit externe 2022, six (6) recommandations sont appliquées et une (1) partiellement appliquée.

Et pour le MS4SSA, sur les neuf (9) recommandations faites par l'audit externe 2022, cinq (5) recommandations sont appliquées, trois (3) recommandations partiellement appliquées et une (1) recommandation non appliquée.

Ainsi, il s'agit là d'une priorité importante que le Comité et les directions des Centres doivent embrasser pour éviter des conséquences négatives dans le cadre du financement des projets.

Au regard de tout ce qui précède, le comité a formulé des résolutions suivantes à l'endroit des directions des Centres et de l'auditeur interne :

- Redoubler d'efforts pour faire en sorte que les procédures de contrôle interne s'améliorent ;
- Mettre en place un tableau de bord des activités du projet afin de rehausser les taux des décaissements surtout pour les conventions de partenariats ;
- Relancer à temps les processus de passation de marchés reprogrammés en 2024 afin d'éviter le retard dans l'exécution du PPM 2024 qui coïncide avec la fin de tous les marchés programmés dans le projet.

Au terme des travaux, le comité d'audit interne adopte les rapports annuels de l'auditeur interne des deux Centres.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a remercié les membres présents et a pris l'engagement de notifier aux directeurs des Centres à prendre toutes les dispositions pour la mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport de l'auditeur interne en vue de maintenir un dispositif de contrôle satisfaisant.

Sur ce, le Président du comité a levé la séance à 14h00 mn.

Ont signé :

Président du Comité

Secrétaire de séance

Pr. Ibro CHEKARAOU

M. Bachir E.G DAN BOUZOUA



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Bachir E.G Dan Bouzoua'.